

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE MI2A LES VAINQUEURS » en abrégé « CMV »

Siège ABIDJAN ANYAMA ADJAME, Lot 1711, Ilot 190

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE MI2A LES VAINQUEURS

» en abrégé « CMV »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
ENSEIGNEMENT, TRANSPORT, IMPRIMERIE,  
GESTION MOBILIE MONEY, VENTE DE VEHICULES ET  
PIECES DETACHEES, QUINCAILLERIE, ACHATS ET VENTES  
DE MATERIELS INFORMATIQU, PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts  
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ADJAME, Lot 1711, Ilot 190

Dirigeant(s) M KOUADIO KAOUFIE JULIEN (GÉRANT), M  
ASSI AYACHI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02006 du 11/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23113/GTCA/RC/2025 du 11/04/2025

